

STRATEGIE ACTIONS SICAV

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 SEPTEMBRE 2021

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 30 SEPTEMBRE 2021

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil d'administration, nous avons procédé à l'examen limité des états financiers trimestriels ci-joints de la société STRATEGIE ACTIONS SICAV SA, qui comprennent le bilan au 30 septembre 2021 faisant ressortir un total de 1 941 457 DT, ainsi que l'état de résultat faisant apparaître un bénéfice de 55 228 DT, et l'état de variation de l'actif net faisant ressortir un actif net de 1 928 315 DT pour le trimestre clos à cette date, et les notes annexes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les Normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de STRATEGIE ACTIONS SICAV SA arrêtés au 30 septembre 2021, ainsi que de sa performance financière et de la variation de l'actif net pour le trimestre clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en Tunisie.

Observations

Nous attirons votre attention sur les observations suivantes :

- ✓ Les emplois en liquidités et quasi liquidités représentent 25,07% de l'actif total au 30 septembre 2021. Cette proportion est en dessus du seuil de 20% prévu par l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001.

- ✓ La note 2.3 des états financiers, qui décrit la nouvelle méthode adoptée par la société pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence des différentes parties prenantes. Ce traitement comptable appliqué d'une manière prospective et prévoyant une hétérogénéité dans les méthodes de valorisation du portefeuille des obligations et des valeurs assimilées devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Notre conclusion n'est pas modifiée à l'égard de ces questions.

Tunis, le 29 octobre 2021

Le Commissaire aux Comptes :

ECC MAZARS

Borhen CHEBBI

BILAN
ARRETE AU 30 SEPTEMBRE 2021
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Note	30/09/2021	30/09/2020	31/12/2020
<u>ACTIF</u>				
<u>Portefeuille-titres</u>				
Actions et droits rattachés		870 931	846 802	935 918
Obligations et valeurs assimilées		583 844	682 936	641 387
Titres OPCVM		-	134 029	100 014
	3.1	1 454 775	1 663 767	1 677 319
<u>Placements monétaires et disponibilités</u>				
Placements monétaires		-	147 780	-
Disponibilités	3.2	486 682	493 014	456 996
		486 682	640 794	456 996
TOTAL ACTIF		1 941 457	2 304 561	2 134 315
<u>PASSIF</u>				
Opérateurs créditeurs	3.3	7 429	8 372	8 200
Autres créditeurs divers	3.4	5 713	6 799	1 036
TOTAL PASSIF		13 142	15 171	9 236
Capital	3.5	1 890 197	2 275 854	2 110 056
Sommes distribuables	3.6	38 118	13 536	15 023
Sommes distribuables des exercices antérieurs		-	-	-
Sommes distribuables de l'exercice en cours		38 118	13 536	15 023
ACTIF NET		1 928 315	2 289 390	2 125 079
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		1 941 457	2 304 561	2 134 315

ETAT DE RESULTAT
PERIODE ALLANT DU 1er JUILLET 2021 AU 30 SEPTEMBRE 2021
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Note	Du 01/07/2021 au 30/09/2021	Du 01/01/2021 au 30/09/2021	Du 01/07/2020 au 30/09/2020	Du 01/01/2020 au 30/09/2020	Du 01/01/2020 au 31/12/2020
Revenus du portefeuille-titres		33 149	66 087	19 126	26 939	38 053
Dividendes	4.1	24 262	39 270	15 280	20 060	21 552
Revenus des obligations et valeurs assimilées	4.2	8 887	26 817	3 846	6 879	16 501
Revenus des placements monétaires	4.3	1 884	5 178	6 317	24 943	29 040
Total des revenus des placements		35 033	71 265	25 263	51 882	67 093
Charges de gestion des placements	4.4	<7 428>	<22 934>	<8 372>	<27 971>	<36 171>
Revenu net des placements		27 605	48 331	16 891	23 911	30 922
Autres charges	4.5	<2 639>	<9 941>	<3 844>	<10 222>	<13 898>
Résultat d'exploitation		24 966	38 390	13 047	13 689	17 024
Régularisation du résultat d'exploitation		<40>	<272>	<61>	<153>	<2 001>
Sommes distribuables de la période		24 926	38 118	12 986	13 536	15 023
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		40	272	61	153	2 001
Variation des plus ou moins values potentielles sur titres		9 850	21 924	75 829	<49 952>	24 052
Plus ou moins values réalisées sur cession de titres		21 497	49 352	<34 919>	<146 540>	<122 929>
Frais de négociation de titres		<1 085>	<5 883>	<2 130>	<3 803>	<5 547>
Résultat net de la période		55 228	103 783	51 827	<186 606>	<87 400>

ETAT DE VARIATION
PERIODE ALLANT DU 1er JUILLET 2021 AU 30 SEPTEMBRE 2021
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Du 01/07/2021 au 30/09/2021	Du 01/01/2021 au 30/09/2021	Du 01/07/2020 au 30/09/2020	Du 01/01/2020 au 30/09/2020	Du 01/01/2020 au 31/12/2020
<u>Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation</u>	<u>55 228</u>	<u>103 783</u>	<u>51 827</u>	<u><186 606></u>	<u><87 400></u>
Résultat d'exploitation	24 966	38 390	13 047	13 689	17 024
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	9 850	21 924	75 829	<49 952>	24 052
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	21 497	49 352	<34 919>	<146 540>	<122 929>
Frais de négociation de titres	<1 085>	<5 883>	<2 130>	<3 803>	<5 547>
<u>Distributions de dividendes</u>	-	<13 368>	-	<47 583>	<47 583>
<u>Transactions sur le capital</u>	<u><2 334></u>	<u><287 179></u>	<u><10 705></u>	<u><460 726></u>	<u><724 243></u>
Souscriptions	-	-	-	-	-
Capital	-	-	-	-	-
Régularisation des sommes non distribuables	-	-	-	-	-
Régularisation des sommes distribuables	-	-	-	-	-
Rachats	<u><2 334></u>	<u><287 179></u>	<u><10 705></u>	<u><460 726></u>	<u><724 243></u>
Capital	<2 214>	<281 193>	<11 392>	<487 602>	<761 024>
Régularisation des sommes non distribuables	<80>	<4 059>	749	31 301	43 054
Régularisation des sommes distribuables	<40>	<1 927>	<62>	<4 425>	<6 273>
<u>Variation de l'actif net</u>	<u>52 894</u>	<u><196 764></u>	<u>41 122</u>	<u><694 915></u>	<u><859 226></u>
<u>Actif net</u>					
En début de la période	1 875 421	2 125 079	2 248 268	2 984 305	2 984 305
En fin de la période	1 928 315	1 928 315	2 289 390	2 289 390	2 125 079
<u>Nombre d'actions</u>					
En début de la période	827	953	1 078	1 287	1 287
En fin de la période	826	826	1 073	1 073	953
<u>Valeur liquidative</u>	<u>2 334,522</u>	<u>2 334,522</u>	<u>2 133,635</u>	<u>2 133,635</u>	<u>2 229,884</u>
<u>Taux de rendement annualisé</u>	<u>11.68%</u>	<u>7.22%</u>	<u>9,16%</u>	<u>-8,35%</u>	<u>-2,10%</u>

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

1 – PRESENTATION DE LA SOCIETE

La société STRATEGIE ACTIONS SICAV SA est une société d'investissement à capital variable de catégorie mixte, de type distribution, régie par le Code des Organismes de Placement Collectif.

Elle a été créée le 29 décembre 2005 avec pour principal objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

La gestion du portefeuille titres de la SICAV est assurée par la société SMART ASSET MANAGEMENT.

TUNISIE VALEURS a été désignée distributeur exclusif des titres de la SICAV.

L'AMEN BANK a été désignée dépositaire des titres et des fonds de la SICAV.

La société STRATEGIE ACTIONS SICAV SA bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

2 – PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30 septembre 2021 ont été élaborés conformément aux dispositions du système comptable et notamment les normes comptables 16 à 18 relatives aux OPCVM.

Ces états financiers sont composés du bilan, de l'état de résultat, de l'état de variation de l'actif net et des notes aux états financiers.

Ils ont été établis sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leurs valeurs de réalisation.

Les principes et méthodes comptables les plus significatifs appliqués par la société pour l'élaboration de ses états financiers sont les suivants :

2.1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat.

Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital. Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs similaires et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2.2 Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 30 septembre 2021 ou à la date antérieure la plus récente.

Lorsque les conditions de marché d'un titre donné dégagent une tendance à la baisse exprimée par une réservation à la baisse ou une tendance à la hausse exprimée par une réservation à la hausse, le cours d'évaluation retenu est le seuil de réservation à la baisse dans le premier cas et le seuil de réservation à la hausse dans le deuxième cas.

Les titres OPCVM sont évalués à leur valeur liquidative à la date d'arrêté.

2.3 Evaluation des autres placements

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs similaires sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 30 septembre 2021, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative

du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du trésor assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres) ;
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018 .

La société détient au 30/09/2021 une souche de BTA ouverte à l'émission à compter du 1er janvier 2018 valorisée à la valeur actuelle sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines. Compte tenu des spécificités des OPCVM, ce changement de méthodes comptable a été appliqué d'une manière prospective depuis l'exercice clos le 31 décembre 2020.

2.4 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leurs valeurs comptables. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période. Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

2.5 Capital social

Le capital social est augmenté du montant cumulé des émissions en nominal et diminué du montant cumulé des rachats en nominal.

2.6 Le résultat net de la période

Le résultat net de la période est scindé en résultat d'exploitation et résultat non distribuable.

- Le résultat d'exploitation est égal au revenu du portefeuille titres et des placements monétaires diminué des charges.
- Le résultat non distribuable est égal au montant des plus ou moins-values réalisées et/ou potentielles sur titres diminué des frais de négociation.

2.7 Sommes distribuables de la période

Les sommes distribuables de la période correspondent au résultat d'exploitation de la période majoré ou diminué de la régularisation de ce résultat constatée à l'occasion des opérations de souscription et de rachat.

3 – NOTES SUR LE BILAN

3.1 Portefeuille titres :

Le solde de cette rubrique au 30 septembre 2021 se détaille comme suit :

A- Actions et droits rattachés

	<u>Nombre de titres</u>	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Valeur actuelle</u>	<u>% Actif</u>
ADWYA	2 277	11 194	10 573	0,54%
ASSAD	11 750	58 392	57 423	2,96%
ASSURANCES MAGHREBIA	1 256	79 556	80 484	4,15%
BIAT	1 550	96 570	96 569	4,97%
CARTHAGE CEMENT	12 152	24 810	18 107	0,93%
CITY CARS	586	5 114	6 465	0,33%
EURO-CYCLES	4 000	100 956	132 873	6,84%
I.C.F.	870	77 234	76 794	3,96%
MIP	44 399	71 315	9 324	0,48%
ONE TECH HOLDING	7 200	86 409	100 650	5,18%
SAM DA 2020 -1/5	1	-	-	0,00%
SERVICOM	4 993	10 681	10 237	0,53%
SIAME	18 620	71 536	77 144	3,97%
SIAME DA 2021 -1/10	12 898	4 829	5 288	0,27%
SOTETEL	25 000	134 527	88 901	4,58%
SOTUVER	2 177	16 446	14 698	0,76%
TUNINVEST-SICAR	7 000	74 111	85 401	4,40%
Total actions et droits rattachés		923 680	870 931	44,86%

B- Obligations et valeurs assimilées

	<u>Nombre de titres</u>	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Valeur actuelle</u>	<u>% Actif</u>
STB 2008/2	2 000	51 225	52 639	2,71%
Total obligations de sociétés		51 225	52 639	2,71%

Bons du trésor assimilables

	<u>Nombre de titres</u>	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Valeur actuelle</u>	<u>% Actif</u>
BTA 13 MAI 2027 7.2%	567	508 252	531 205	27,36%
Total Bons du trésor assimilables		508 252	531 205	27,36%
Total obligations et valeurs assimilées		559 477	583 844	30,07%

3.2 Disponibilités :

Le solde de cette rubrique au 30 septembre 2021 se détaille comme suit :

	<u>30/09/2021</u>	<u>30/09/2020</u>	<u>31/12/2020</u>
Amen Bank Pasteur	478 246	460 020	463 184
Intérêts courus sur dépôt à vue	2 321	3 974	2 311
Retenue à la source sur intérêts dépôt à vue	<464>	<795>	<462>
Vente titres à encaisser	12 803	33 723	52 477
Achats de titres à régler	<6 224>	<3 908>	<60 514>
	<u>486 682</u>	<u>493 014</u>	<u>456 996</u>

3.3 Opérateurs créditeurs :

Le solde de cette rubrique au 30 septembre 2021 se détaille comme suit :

	<u>30/09/2021</u>	<u>30/09/2020</u>	<u>31/12/2020</u>
Rémunération du distributeur exclusif à payer	4 150	4 814	4 693
Rémunération du gestionnaire à payer	1 779	2 062	2 011
Rémunération du dépositaire à payer	1 500	1 496	1 496
	<u>7 429</u>	<u>8 372</u>	<u>8 200</u>

3.4 Autres créditeurs divers :

Le solde de cette rubrique au 30 septembre 2021 se détaille comme suit :

	<u>30/09/2021</u>	<u>30/09/2020</u>	<u>31/12/2020</u>
Honoraires du commissaire aux comptes à payer	5 211	5 321	-
Redevances CMF à Payer	158	189	180
Contribution sociale de solidarité à payer	150	150	200
TCL à payer	37	917	284
Autres (retenue à la source à payer)	157	222	372
	<u>5 713</u>	<u>6 799</u>	<u>1 036</u>

3.5 Capital :

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du 1^{er} janvier 2021 au 30 septembre 2021 se détaillent comme suit :

Capital au 1^{er} janvier 2021	
Montant	2 110 056
Nombre de titres	953
Nombre d'actionnaires	35
Souscriptions réalisées	
Montant	-
Nombre de titres	-
Nombre d'actionnaires entrants	-
Rachats effectués	
Montant	<281 193>
Nombre de titres	127
Nombre d'actionnaires sortants	3
Autres mouvements	
Frais de négociation de titres	<5 883>
Variation des plus ou moins-values potentielles sur titres	21 924
Plus ou moins-value réalisées sur cession de titres	49 352
Régularisations des sommes non distribuables	<4 059>
Capital au 30 septembre 2021	
Montant	1 890 197
Nombre de titres	826
Nombre d'actionnaires	32

3.6 Sommes distribuables :

Les sommes distribuables au 30 septembre 2021 se détaillent comme suit :

	<u>30/09/2021</u>	<u>30/09/2020</u>	<u>31/12/2020</u>
Résultat d'exploitation	38 390	13 689	17 024
Régularisation du résultat d'exploitation	<272>	<153>	<2 001>
Sommes distribuables des exercices antérieurs	-	-	-
	<u>38 118</u>	<u>13 536</u>	<u>15 023</u>

4 – NOTES SUR L'ETAT DE RESULTAT

4.1 Dividendes :

Le solde de cette rubrique pour la période allant du 1^{er} janvier au 30 septembre 2021 se détaille comme suit :

	<u>Période du</u> <u>01/07/2021</u> <u>au</u> <u>30/09/2021</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2021</u> <u>au</u> <u>30/09/2021</u>	<u>Période du</u> <u>01/07/2020</u> <u>au</u> <u>30/09/2020</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2020</u> <u>au</u> <u>30/09/2020</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2020</u> <u>au</u> <u>31/12/2020</u>
Dividendes	24 262	39 270	15 280	20 060	21 552
	24 262	39 270	15 280	20 060	21 552

4.2 Revenus des obligations et valeurs assimilées :

Le solde de cette rubrique pour la période allant du 1^{er} janvier au 30 septembre 2021 se détaille comme suit :

	<u>Période du</u> <u>01/07/2021</u> <u>au</u> <u>30/09/2021</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2021</u> <u>au</u> <u>30/09/2021</u>	<u>Période du</u> <u>01/07/2020</u> <u>au</u> <u>30/09/2020</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2020</u> <u>au</u> <u>30/09/2020</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2020</u> <u>au</u> <u>31/12/2020</u>
Intérêts sur BTA	37 095	24 427	1 421	3 917	11 918
Intérêts sur obligations	<28 208>	2 390	2 425	2 962	4 583
	8 887	26 817	3 846	6 879	16 501

4.3 Revenus des placements monétaires :

Le solde de cette rubrique pour la période allant du 1^{er} janvier au 30 septembre 2021 se détaille comme suit :

	<u>Période du</u> <u>01/07/2021</u> <u>au</u> <u>30/09/2021</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2021</u> <u>au</u> <u>30/09/2021</u>	<u>Période du</u> <u>01/07/2020</u> <u>au</u> <u>30/09/2020</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2020</u> <u>au</u> <u>30/09/2020</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2020</u> <u>au</u> <u>31/12/2020</u>
Intérêts sur dépôt à vue	1 884	5 178	3 219	12 107	13 983
Intérêts sur billets de trésorerie	-	-	2 918	12 836	15 057
	1 884	5 178	6 137	24 943	29 040

4.4 Charges de gestion des placements :

Le solde de cette rubrique pour la période allant du 1^{er} janvier au 30 septembre 2021 se détaille comme suit :

	<u>Période du</u> <u>01/07/2021</u> <u>au</u> <u>30/09/2021</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2021</u> <u>au</u> <u>30/09/2021</u>	<u>Période du</u> <u>01/07/2020</u> <u>au</u> <u>30/09/2020</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2020</u> <u>au</u> <u>30/09/2020</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2020</u> <u>au</u> <u>31/12/2020</u>
Rémunération du distributeur	4 150	12 939	4 814	16 462	21 154
Rémunération du gestionnaire	1 779	5 545	2 063	7 055	9 067
Rémunération du dépositaire	1 499	4 450	1 495	4 454	5 950
	7 428	22 934	8 372	27 971	36 171

4.5 Autres charges :

Le solde de cette rubrique pour la période allant du 1^{er} janvier au 30 septembre 2021 se détaille comme suit :

	<u>Période du</u> <u>01/07/2021</u> <u>au</u> <u>30/09/2021</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2021</u> <u>au</u> <u>30/09/2021</u>	<u>Période du</u> <u>01/07/2020</u> <u>au</u> <u>30/09/2020</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2020</u> <u>au</u> <u>30/09/2020</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2020</u> <u>au</u> <u>31/12/2020</u>
Honoraires commissaire aux comptes	1 785	5 221	1 807	5 322	7 161
TCL	262	2 885	1 350	2 686	3 848
Redevances CMF	482	1 491	573	1 861	2 419
Autres Retenues	60	194	64	203	270
Contribution sociale de solidarité	50	150	50	150	200
	2 639	9 941	3 844	10 222	13 898

5 - Rémunération du gestionnaire, du distributeur et du dépositaire :

La gestion de la société STRATEGIE ACTIONS SICAV est confiée à SMART ASSET MANAGEMENT ; celle-ci est chargée des choix des placements de la société. En contrepartie, le gestionnaire perçoit annuellement 30% de la commission globale de gestion calculée à hauteur de 1% TTC sur l'actif net placé en obligations et en valeurs monétaires et 1,5% TTC sur l'actif net placé en actions. En plus de la commission précitée, le gestionnaire perçoit 75% de la commission de surperformance s'élevant à 10% de la différence entre le rendement annuel réalisé et le rendement minimum exigé, équivalent au taux moyen du marché monétaire brut, majoré d'une prime de risque arrêtée par le conseil d'administration à la fin de chaque période et fixée à 2%.

La distribution et la gestion administrative et comptable de la société STRATEGIE ACTIONS SICAV sont confiées à TUNISIE VALEURS. En contrepartie, le distributeur exclusif perçoit annuellement 70% de la commission globale de gestion calculée à hauteur de 1% TTC sur l'actif net placé en obligations et en valeurs monétaires et 1,5% TTC sur l'actif net placé en actions. En plus de la commission précitée, TUNISIE VALEURS perçoit 25% de la commission de surperformance s'élevant à 10% de la différence entre le rendement annuel réalisé et le rendement minimum exigé, équivalent au taux moyen du marché monétaire brut, majoré d'une prime de risque arrêtée par le conseil d'administration à la fin de chaque période et fixée à 2%.

L'AMEN BANK assure les fonctions de dépositaire pour la société STRATEGIE ACTIONS SICAV. Elle est notamment chargée à ce titre :

- De conserver les titres et les fonds de la société.
- D'encaisser le montant des souscriptions des actionnaires entrant et le règlement des rachats aux actionnaires sortant.

En contrepartie de ses services, l'AMEN BANK perçoit annuellement une rémunération de 0,05% HT calculée sur la base de l'actif net avec un minimum de 5 000 DT HT et un plafond de 15 000 DT HT.